

France : La bataille de l'eau – Pour un contrôle citoyen

samedi 23 février 2008, par [MEZZI Dominique](#), [Rouge](#) (Date de rédaction antérieure : 14 février 2008).

Jeudi 14 février, les associations Eau secours 31 (Haute-Garonne) et l'Association pour un contrat mondial de l'eau (Acme) tenaient une conférence de presse pour lancer une campagne nationale, notamment pour les municipales.

Aux côtés de l'Association pour un contrat mondial de l'eau (Acme) et d'Eau secours 31, une dizaine d'associations issues de plusieurs régions étaient présentes, jeudi 14 février, de même que la maire adjointe de Nanterre (municipalité alliée à dix communes sur la presqu'île de Juvisy), dans l'optique de fédérer la lutte pour l'eau et de mettre en place des réseaux communs d'informations, d'expertises, et d'initiatives. « *Il faut y aller doucement*, a précisé Lucien Sanchez (Eau secours 31), *car chaque association veut garder son indépendance. Mais le but est bien de fédérer.* »

Lucien Sanchez a recensé une centaine d'associations d'usagers dans l'Hexagone, dont « *certaines ont remporté des victoires* ». Il a cité des exemples de retour en régie municipale : Sète, Saint-Étienne, SOS-Bretagne, la Vendée, Eau secours Jurançon, les Pyrénées-Atlantiques et les Pyrénées-Orientales, Castres et Cournon (Auvergne). À Toulouse, des états généraux se sont tenus avec 40 associations, et ils ont adopté une plateforme. Cela devrait se produire également en Île-de-France. Le but commun est le contrôle démocratique sur la gestion de l'eau et l'institution progressive de vraies régies publiques.

À Toulouse, le « *scandale du prix de l'eau* » ne peut plus durer, avec une surfacturation évaluée à 11 %, comme l'a démontré l'enquête de Que choisir. Eau secours 31 en fait donc un enjeu pour les municipales, avec l'interpellation des élus sortants, qui n'ont pas bougé le petit doigt en dix-huit ans. La priorité est de demander un audit indépendant, comme cela s'est fait à Bordeaux (233 millions de surfacturation de la Lyonnaise ont été récupérés).

À Issoudun (Indre), c'est une pollution de l'eau, par des nitrates, pendant 30 mois qui est dénoncée par l'Acme. À Quimper, des défauts de canalisation ont abouti à une assignation en justice de Veolia. Les habitants subissaient des ruptures des canalisations, des fuites ou des trop-pleins de consommation atteignant 1 500 à 2 100 mètres cubes. Les habitants mettent les pouvoirs publics au pied du mur, avec des lettres aux partis (PS, PCF, UDB, Verts, LCR). Tous se disent d'accord, mais ils n'en parlent pas dans leur programme, sauf la LCR.

L'énorme dossier du Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif) a été décortiqué par Jean-Luc Touly, de l'Acme. Le Sedif, c'est 146 communes, 4 millions d'usagers, 50 % des bénéfices de Veolia, avec un contrat datant de 87 ans, expirant fin 2010. Que Choisir a calculé que les prix étaient 2,5 fois trop élevés. Mais la bataille est ardue, car il faut obtenir une majorité des 146 communes pour sortir réellement du Sedif (30 maires avaient lancé un appel en 2005) et récupérer un vrai contrôle public. La prochaine échéance est le comité exécutif du Sedif, présidé par André Santini (Nouveau centre), à l'automne 2008. Il faut en faire un enjeu majeur de la campagne municipale en Île-de-France.

Dominique Mezzi

** Paru dans Rouge n° 2240, 21/02/2008.*

Eau-Secours : s'engager sur l'eau

Jeudi 14 février, devait se tenir, à l'Assemblée nationale, une conférence de press des associations qui se battent pour le retour en régie des services de l'eau et d l'assainissement. Cette initiative a été lancée par Eau-Secours 31, à la suite des état généraux de l'eau du grand Sud-Ouest, tenus à Toulouse le 8 décembre

Une quarantaine d'associations ont adopté une plateforme « Pour un service public de l'eau et de l'assainissement au bénéfice de la population et sous son contrôle », qui sert à interpeller les listes municipales. Cette conférence devait réunir Attac-France, la Convergence nationale des services publics, l'Association pour un contrat mondial de l'eau (Acme), etc. Si le retour en régie est l'objectif, la situation n'est pas la même, selon que l'échéance de fin de contrat est en cours de mandat, ou du suivant. De nombreux contrats, signés au début des années 1990, portent sur 25, voire 40 ans !

Le maire de Neufchâteau (Vosges) a rompu le contrat en 2001. Les prétentions de Veolia à toucher une indemnisation de 7,5 millions d'euros ont été ramenées à 1,7 million ! Les associations demandent donc aux listes un engagement de principe sur le retour en régie et un audit indépendant. Cette évidence a fini par s'imposer au maire de Paris, Bertrand Delanoë. Reste à concrétiser. La bataille est d'une autre ampleur pour le Sedif, chasse gardée de Veolia-CGE depuis 1923, qui regroupe 144 communes d'Île-de-France, hors Paris, soit 4 millions d'usagers.

Partout où la LCR présente ou soutient une liste, la question de l'eau sera en bonne place dans la campagne.

P.-S.

** Paru dans Rouge n° 2239, 14 février 2008.*